



# **PROJET DE CENTRE DE SANTÉ DE L'ASSOCIATION ESPACE**

**Organisme gestionnaire : ASSOCIATION ESPACE**

**PRESIDENTE : MADAME URO**

**DIRECTRICE GENERALE : MADAME CLERC**

JANVIER 2025

## PRÉSENTATION DU PROJET DU CENTRE DE SANTÉ

Le présent projet a été élaboré par l'Association ESPACE située à MONTARGIS, gestionnaire du centre de santé, en lien avec les professionnels de santé (Futurs praticiens salariés) et la CPTS du Gâtinais-Montargois avec un accompagnement de l'ARS Centre-Val de Loire dans la formalisation.

Le centre de santé, installé à l'Association ESPACE, 19 rue Gambetta 45200 MONTARGIS, a vocation à accueillir les patients de cette commune mais aussi des communes de proximité, toutes classées en Zone d'intervention prioritaire (ZIP).

Le centre de santé permettra de compléter l'offre de soins proposée par les professionnels de santé libéraux du territoire regroupés au sein de la CPTS du Loiret.

Le Centre de Santé est un établissement porté par l'Association ESPACE de MONTARGIS, son organisme gestionnaire.

Le siège de l'Association ESPACE est situé au 19, rue Gambetta 45200 MONTARGIS (Tél. 02.38.28.77.80 / [association@associationespace.fr](mailto:association@associationespace.fr)).

Numéro SIREN : 421 912 239

SIRET : En cours

Le responsable légal du centre de santé de l'Association ESPACE est Madame URO Nathalie, présidente à la date du dépôt du projet de santé du centre de santé auprès de l'ARS et Mme CLERC Anne, Directrice Générale par délégation.

Des médecins généralistes jeunes retraités exerceront au sein du Centre de santé de l'Association Espace en tant que salariés.

### Ces professionnels seront assistés par :

- La Directrice générale, Anne CLERC
- La directrice adjointe, Delphine DELETRAZ
- Un secrétariat médical, à recruter

### Dans un premier temps, le centre sera ouvert :

- 5 demi-journées jours minimum par semaine de 9H00 à 12H30 et/ou 13H30 à 17H30 du lundi au vendredi en fonction du nombre de médecins.  
Une secrétaire sera présente 5 demi-journées minimum par semaine, dédiée au centre de santé en fonction du nombre de médecins présents.  
Un secrétariat d'accueil sera présent du lundi au vendredi pour assurer la permanence des soins.
- Fermeture les week-ends.

Pendant ses horaires d'ouverture, le centre de santé propose des consultations de médecine générale et spécialisée.

### Les actes sont organisés de la manière suivante :

- Consultation de médecine générale et spécialisée sur rendez-vous.

Dans le cadre :

- Des affections longues durées (ALD).
- De la prévention.
- Du dépistage.

Le secrétariat orientera les patients se présentant pour une urgence ressentie vers le Service d'Accès aux Soins (SAS) ou directement vers les services d'urgences du territoire s'il s'agit d'une urgence vitale nécessitant une prise en charge rapide.

Le centre de santé sera ouvert à toutes les personnes sollicitant une prise en charge médicale, une prise en charge plus spécifique aux parcours de santé complexes.

Il se positionne clairement sur des prises en charge de patients ayant des pathologies lourdes et a la volonté de privilégier des consultations adaptées.

Quelques heures par semaine seront dédiées pour participer aux soins non programmés organisés par la CPTS du Gâtinais – Montargois.

Le centre intégrera dans le projet de santé des actions de prévention et de promotion de la santé.

- Proposer des consultations en médecine générale pour les patients à pathologie chronique ou pluri pathologiques sans suivi ou ayant un suivi discontinu/inadéquat (Patients ALD sans suivi ou en rupture d'ALD du fait de la déficience de l'offre de soins).
- Proposer des consultations de spécialistes : Dermatologie pédiatrique et gynécologie (Dépistage, prévention, suivi de cancérologie).
- Proposer des consultations à des patients pour obtenir une prise en charge en ALD. Dans un deuxième temps, nous proposerons d'embaucher des infirmières (IPA) formées aux pratiques avancées afin de prendre en charge les patients et de libérer les médecins pour augmenter la file active.

Le centre de santé assure des missions de diagnostic et de soins dans le cadre des consultations en ALD.

La coordination interne est pilotée et animée par la Directrice Générale de l'Association ESPACE, Anne CLERC et le médecin coordinateur, Maurice CIRAS du centre de santé de l'Association Espace.

Elle a notamment pour objectifs :

- L'accompagnement des professionnels médicaux et administratifs dans leur activité et leur formation (management) ;
- La coordination de la mise en œuvre des actions projetées dans le cadre du projet régional pour répondre aux objectifs du projet de santé.

Le centre de santé sera équipé d'un système d'information partagée via le logiciel DR SANTE permettant :

- Un agenda de consultations sur rendez-vous ;
- L'archivage du dossier patient dans le respect du secret médical ;
- Le partage des données sécurisées avec les partenaires afin de garantir la continuité du parcours de soins (sous réserve de l'accord du patient) ;
- L'accès à une messagerie sécurisée, MSSANTE ;
- La télétransmission des feuilles de soins à l'organisme d'assurance maladie ;
- L'analyse statistique des pratiques.

Le logiciel sera disponible à l'ouverture du centre et le personnel sera formé à son utilisation.